



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**CCITT**

COMITÉ CONSULTATIF  
INTERNATIONAL  
TÉLÉGRAPHIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

**Q.86.2**

(11/1988)

SÉRIE Q: COMMUTATION ET SIGNALISATION

Fonctions et flux d'information pour les services du RNIS –  
Services supplémentaires

---

**SERVICES SUPPLÉMENTAIRES ASSOCIÉS À  
LA TAXATION – SERVICE SUPPLÉMENTAIRE  
INFORMATION DE TAXATION (IDT)**

Réédition de la Recommandation Q.86.2 du CCITT  
publiée dans le Livre Bleu, Fascicule VI.1 (1988)

---

## NOTES

- 1 La Recommandation Q.86.2 du CCITT a été publiée dans le fascicule VI.1 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).
- 2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 2008

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, par quelque procédé que ce soit, sans l'accord écrit préalable de l'UIT.

**SERVICES SUPPLÉMENTAIRES ASSOCIÉS À LA TAXATION**

**2 Service supplémentaire «Information de taxation» (IDT)**

L'**information de taxation** est un service qui permet à l'utilisateur qui paye une communication de recevoir une information relative à la taxation en fonction de l'utilisation. Ce service n'est pas destiné à remplacer les données de taxation dans le réseau qui sont considérées comme l'information correcte dans tous les cas.

Ce service peut comprendre un ou plusieurs des cas suivants:

- a) données de taxation à la fin de la communication;
- b) demande de données de taxation pendant une communication;
- c) données de taxation au moment de l'établissement de la communication.

*2.1 Considérations générales*

*2.1.1 Données de taxation à la fin de la communication*

Possibilité pour un usager de recevoir des données de taxation pour une communication au moment de la libération de l'appel.

*2.1.2 Données de taxation pendant la communication*

Possibilité pour un usager d'être informé de l'incrémentement de la taxation pendant la phase active de la communication.

*2.1.3 Données de taxation au moment de l'établissement de la communication*

C'est la possibilité pour un usager de recevoir une information de taxation au moment de l'établissement de la communication et en cas de changement de taxation en cours de communication.

*2.2 Description*

*2.2.1 Données de taxation à la fin de la communication*

*2.2.1.1 Description générale*

Cette possibilité de mise en œuvre du service supplémentaire fournit à l'utilisateur une information de taxation sur une communication au moment où celle-ci est libérée. L'information de taxation peut se composer des données suivantes:

- Mise en œuvre de l'information de taxation:
  - taxation en fin de communication
- Type de taxation:
  - gratuit
- informations sur le montant de la taxation:
  - nombre d'unités de taxation
  - nombre d'unités de temps
  - volume transmis
  - nombre d'invocations (voir la remarque)
- informations sur le taux de taxation:
  - prix par unité de temps et nombre d'unités de temps
  - prix par unité de volume et nombre d'unités de volume
  - prix par impulsion et nombre d'impulsions
  - durée de communication pour une taxe de base et nombre de taxes de base
  - volume transmis pour une taxe de base et nombre de taxes de base
  - nombre d'impulsions par taxe de base et nombre de taxes de base

*Remarque* – Le nombre d'invocations doit être utilisé, par exemple, pour taxer un certain nombre d'invocations de services supplémentaires.

- éléments de taxation à l'utilisation:
  - inscription
  - tentative d'appel
  - invocation d'un service
  - durée
  - volume
  - prise en charge par le réseau
- identification du mode de paiement:
  - taxation normale
  - taxation du demandé
  - imputation sur carte de crédit.

La sélection de ces valeurs fait l'objet d'une étude au niveau national.

#### 2.2.1.2 *Terminologie spécifique*

Aucune.

#### 2.2.1.3 *Qualification pour l'applicabilité aux services de télécommunication*

Ce service supplémentaire est applicable à tous les services de télécommunication.

#### 2.2.2 *Données de taxation pendant une communication*

##### 2.2.2.1 *Description générale*

Cette mise en œuvre du service supplémentaire fournit à l'utilisateur des informations qui peuvent être soit incrémentales, soit cumulatives, et pourront être envoyées soit automatiquement, soit à la demande.

Les données de taxation peuvent comporter les informations suivantes:

- Mise en œuvre de l'information de taxation:
  - taxation incrémentale pendant l'appel ou
  - taxation cumulée pendant l'appel
- Type de taxation:
  - gratuit
  - informations sur le montant de la taxation:
    - nombre d'unités consommées
    - nombre d'unités de temps
    - volume transmis
    - nombre d'invocations (voir la remarque)
  - informations sur le taux de taxation:
    - prix par unité de temps et unités de temps
    - prix par unité de volume et unités de volume
    - prix par impulsion et impulsions
    - durée de communication par taxe de base et taxes de base
    - volume transmis par taxe de base et taxes de base
    - nombre d'impulsions par taxe de base et taxes de base

*Remarque* – Le nombre d'invocations peut, par exemple, être utilisé pour taxer un certain nombre d'invocations de services supplémentaires.

- éléments de taxation à l'utilisation:
  - inscription
  - tentative d'appel

- invocation d'un service
- durée
- volume
- prise en charge par le réseau
- identification du mode de paiement:
  - taxation normale
  - taxation du demandé
  - imputation sur carte de crédit.

#### 2.2.2.2 *Terminologie spécifique*

Aucune.

#### 2.2.2.3 *Applicabilité aux services de télécommunication*

Ce service supplémentaire est applicable à tous les services de télécommunication.

### 2.2.3 *Information de taxation au moment de l'établissement de la communication*

#### 2.2.3.1 *Description générale*

Cette mise en œuvre du service supplémentaire fournit à l'utilisateur la possibilité de recevoir une information relative au taux de taxation lors de l'établissement de la communication. En outre, s'il survient un changement dans le taux de taxation pendant la communication, l'utilisateur en est informé. L'information de taxation peut se composer de plusieurs informations, par exemple:

- Mise en œuvre de l'information de taxation:
  - informations à l'établissement de l'appel
- Type de taxation:
  - gratuit
  - informations sur le taux de taxation:
    - prix par unité de temps et unités de temps
    - prix par unité de volume et unités de volume
    - prix par impulsion et impulsions
    - durée de communication par taxe de base et taxes de base
    - volume transmis par taxe de base et taxes de base
    - nombre d'impulsions par taxe de base et taxes de base
- éléments de taxation à l'utilisation:
  - inscription
  - tentative d'appel
  - invocation d'un service
  - durée
  - volume
  - prise en charge par le réseau
- identification du mode de paiement:
  - taxation normale
  - taxation du demandé
  - imputation sur carte de crédit.

#### 2.2.3.2 *Terminologie spécifique*

Aucune.

#### 2.2.3.3 *Applicabilité aux services de télécommunication*

Ce service supplémentaire est applicable à tous les services de télécommunication.

2.3 Détermination d'un modèle fonctionnel

Le modèle utilisé pour illustrer le service supplémentaire (IDT) est donné dans la figure 2-1/Q.86 ci-dessous.

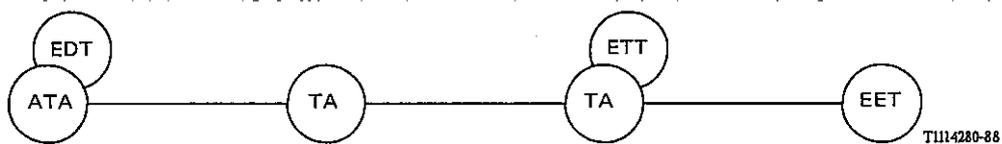
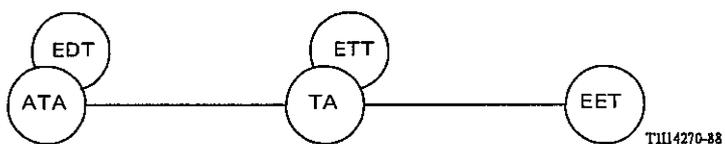
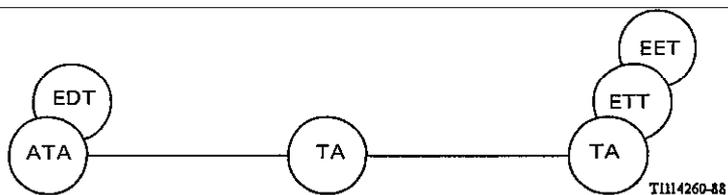
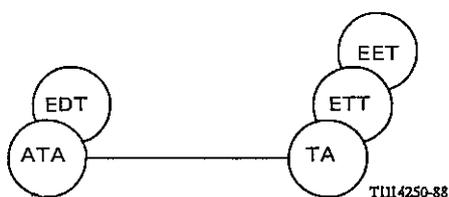
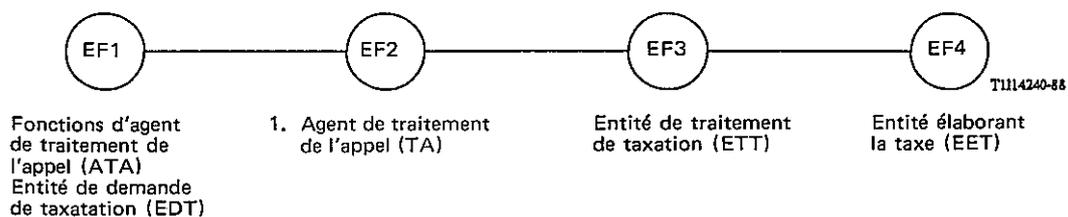


FIGURE 2-1/Q.86  
Modèle pour le service supplémentaire d'information de taxation (IDT)

2.4 Diagrammes de flux d'information

La présente Recommandation ne précise pas quelles données doivent être fournies dans chaque cas; en effet, on considère qu'il incombe au réseau de décider si ces données seront fournies, par exemple, sous forme de taxes de base ou d'unités monétaires.

On suppose que le codage des données de taxation (DT) est tel que, chaque fois que cette information est reçue par l'utilisateur, son contenu est suffisamment explicite.

2.4.1 Flux d'information pour la taxation à la fin de la communication

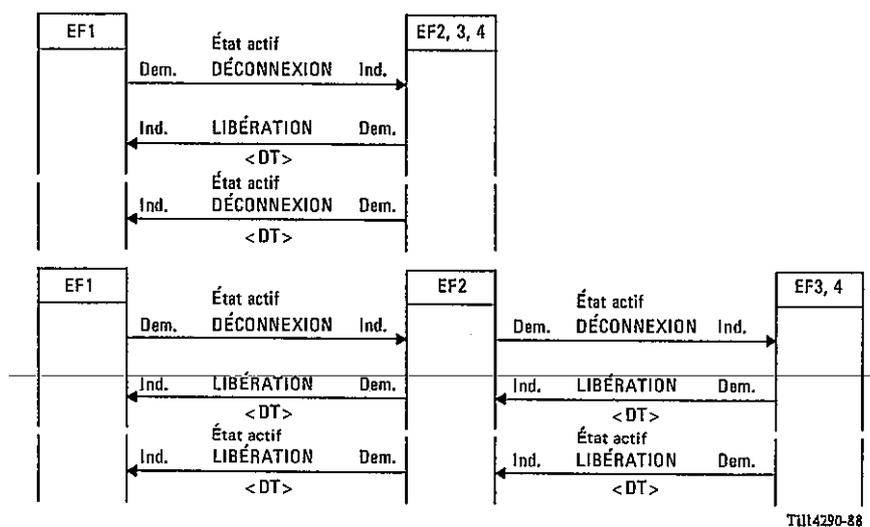
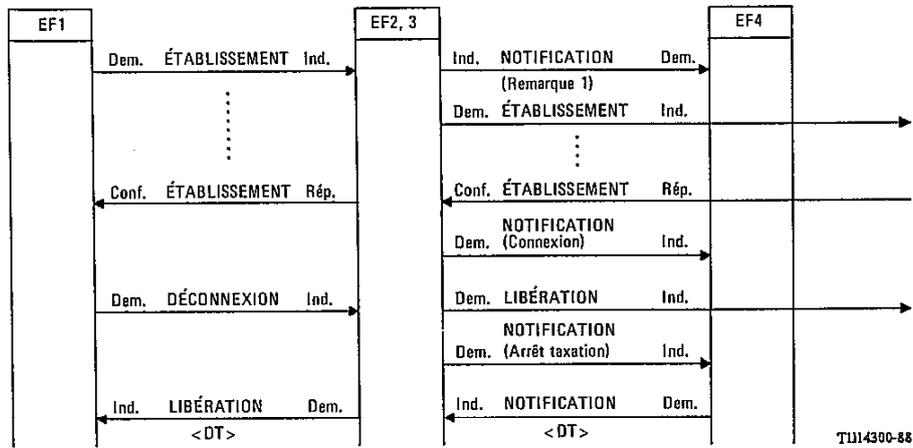
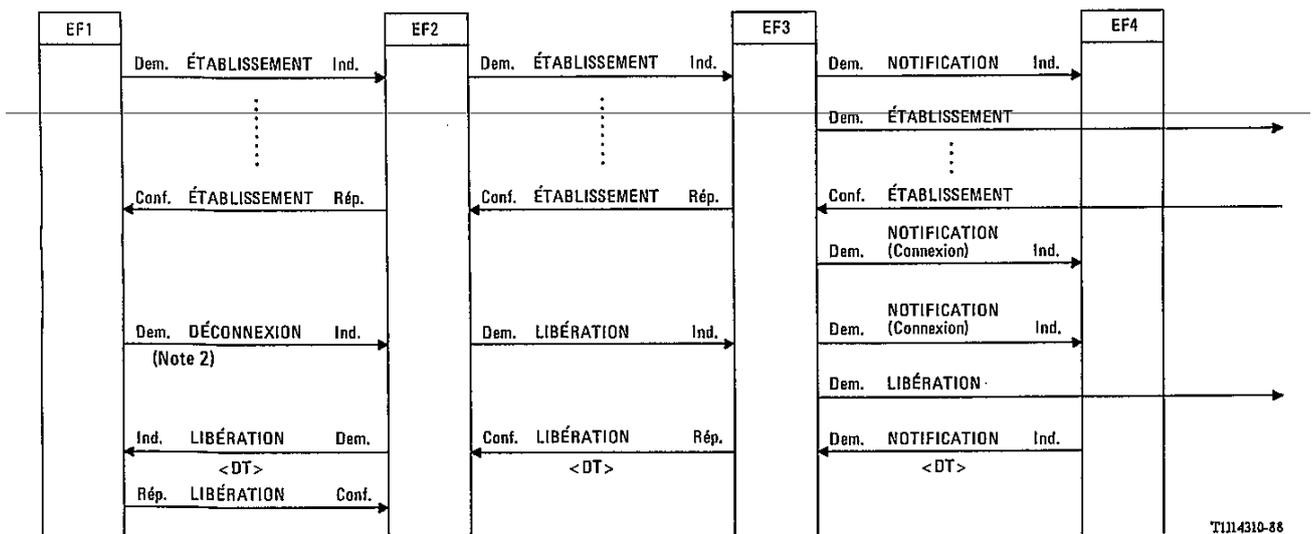


FIGURE 2-2/Q.86 (feuillet 1 sur 2)  
**Information de taxation – Diagramme des fonctions et des flux d'informations**  
**Transport des données de taxation**



T1114310-88

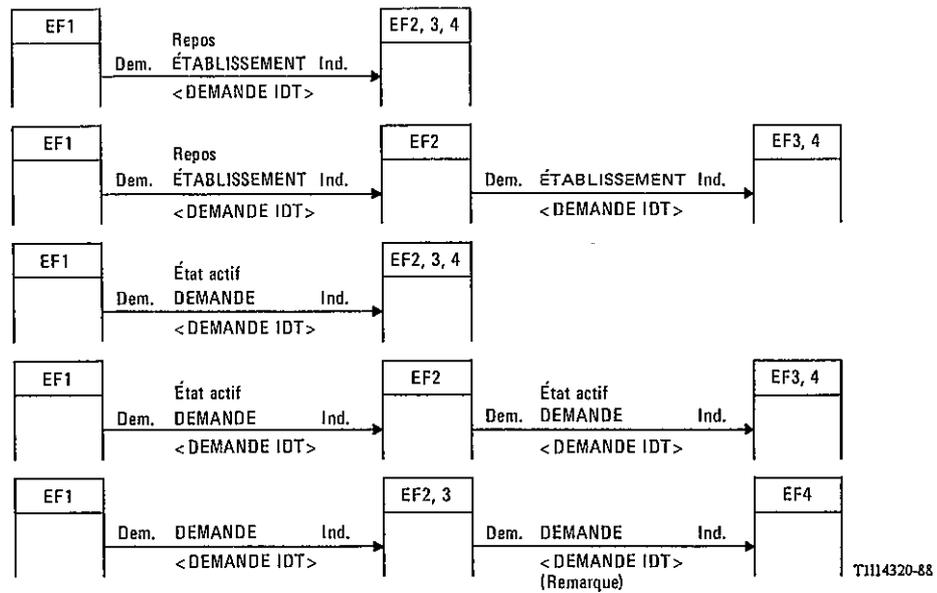


T1114310-88

DT Données de taxation

*Remarque 1* – En pareil cas, toute l'information nécessaire pour calculer la taxation doit être incluse dans la demande au centre de taxation.  
*Remarque 2* – Dans le cas où une communication est libérée vers l'arrière, la DT est comprise dans le flux d'information DÉCONNEXION dem. ind.

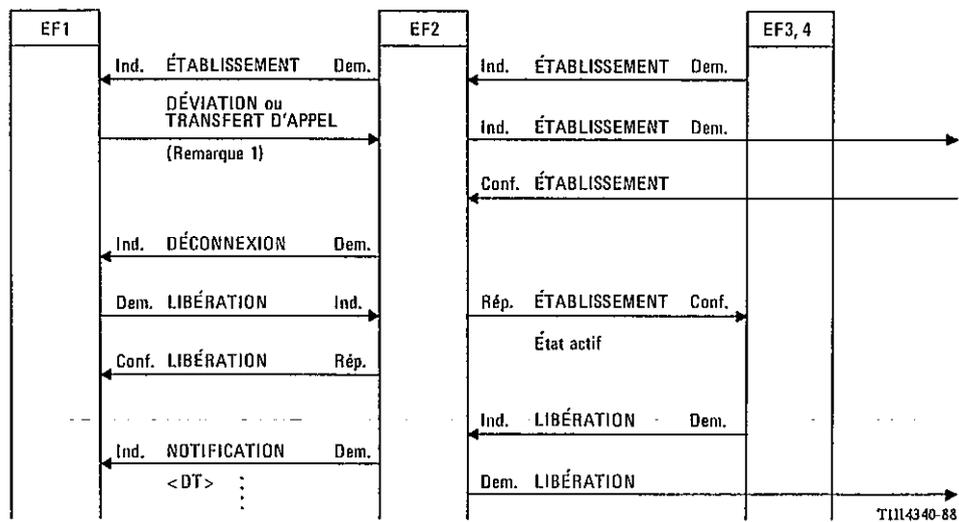
FIGURE 2-2/Q.86 (feuillet 2 sur 2)  
**Information de taxation – Diagramme des fonctions et des flux d'informations**  
**Transport des données de taxation**



IDT Information de taxation

*Remarque* – En pareil cas, toute l'information nécessaire pour calculer la taxe doit être incluse dans la demande au centre de taxation.

FIGURE 2-3/Q.86  
Information de taxation – Diagramme des fonctions et des flux d'informations  
Demande des données de taxation en fin de communication



*Remarque 1* – Ces flux de signalisation sont seulement applicables dans les cas où EF1 est taxé pour la partie de l'appel qui fait l'objet d'une déviation d'un transfert et où EF1 est abonné à l'IDT. Les organigrammes détaillés de ces cas se trouvent dans la Recommandation correspondant à chacun de ces services.

FIGURE 2-4/Q.86 (feuillet 1 sur 2)  
Information de taxation – Diagramme des fonctions et des flux d'informations  
Flux d'information en cas de déviation ou de transfert d'appel



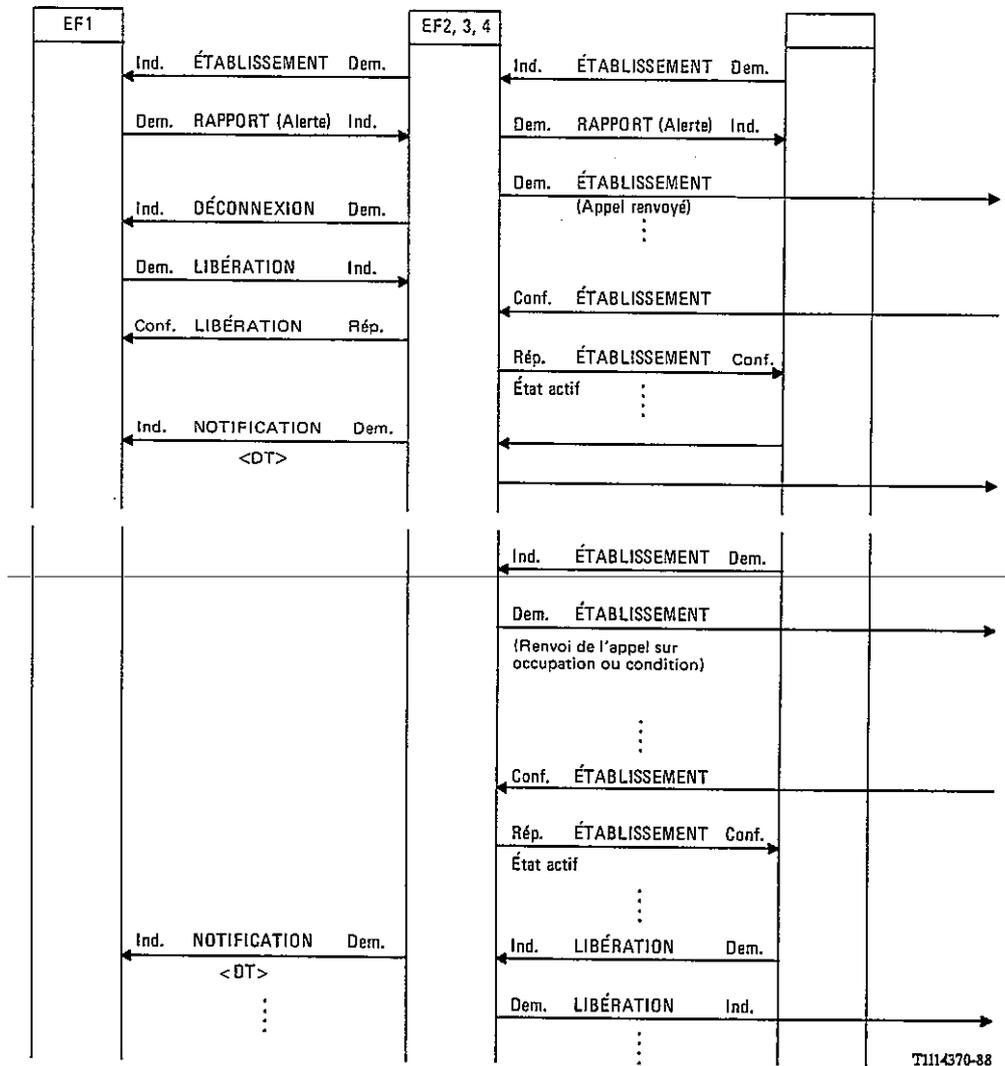


FIGURE 2-5/Q.86  
 Information de taxation – Diagramme des fonctions et des flux d'informations  
 Diagrammes des flux d'information lors de l'envoi de l'appel vers l'avant

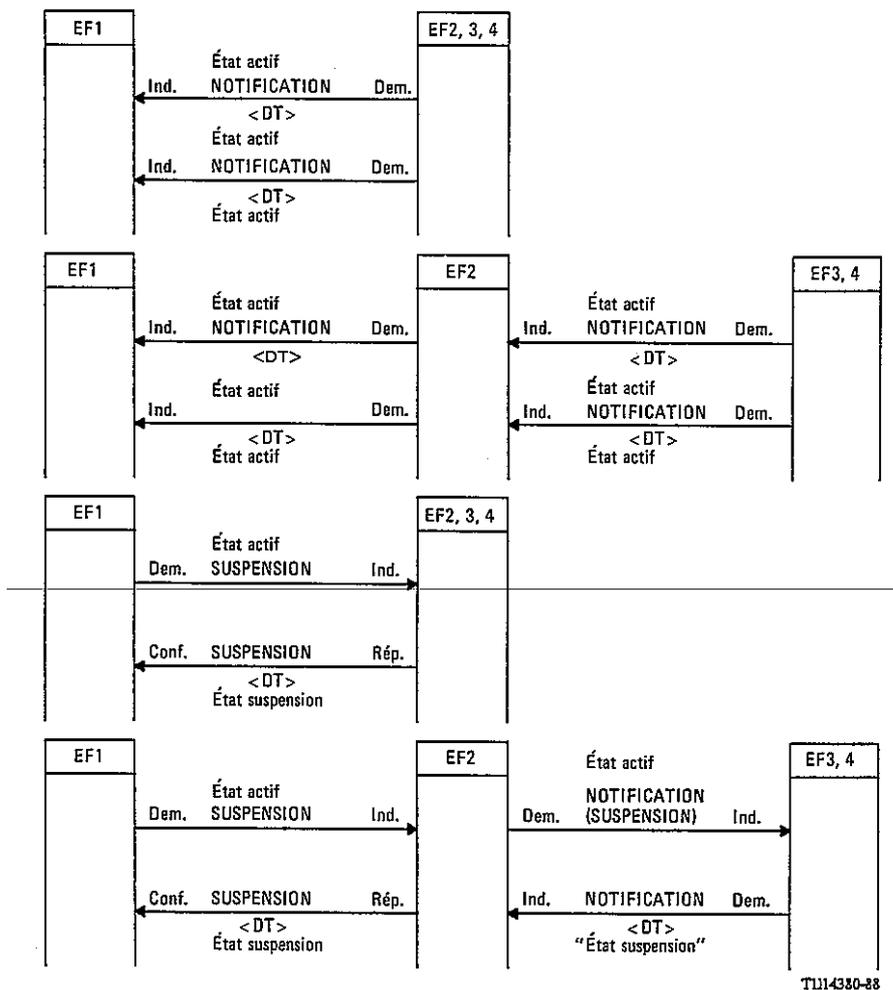
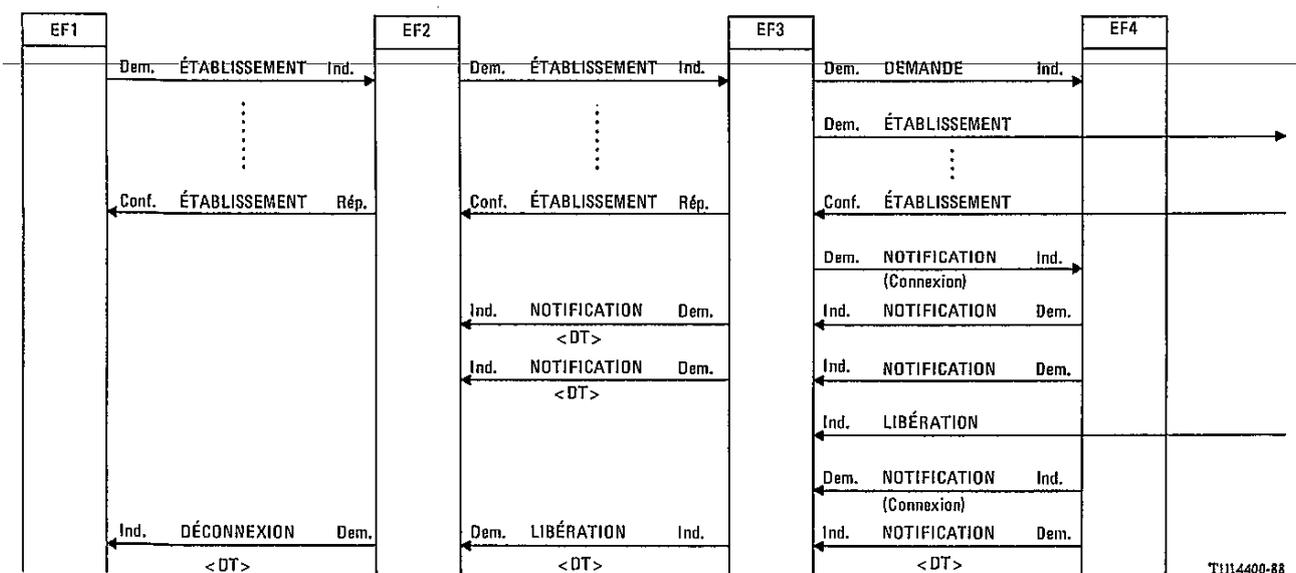
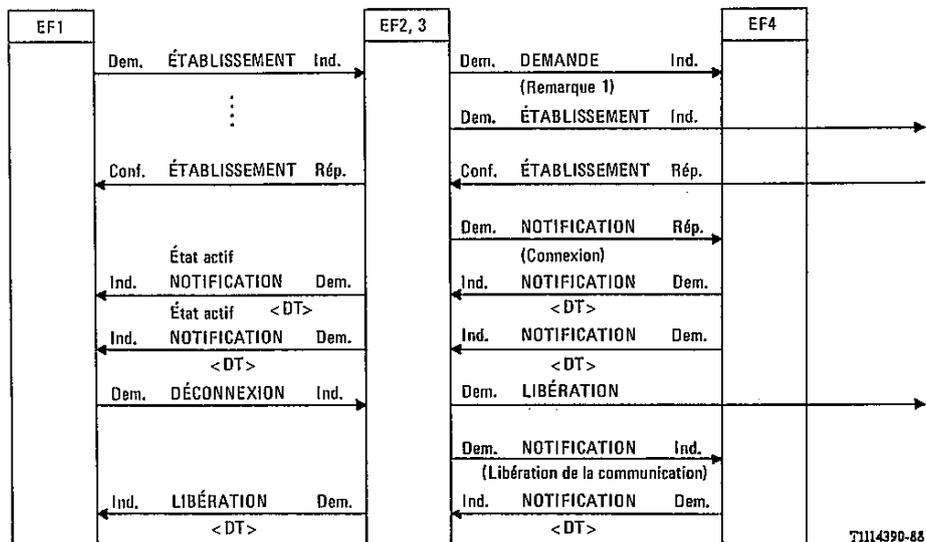


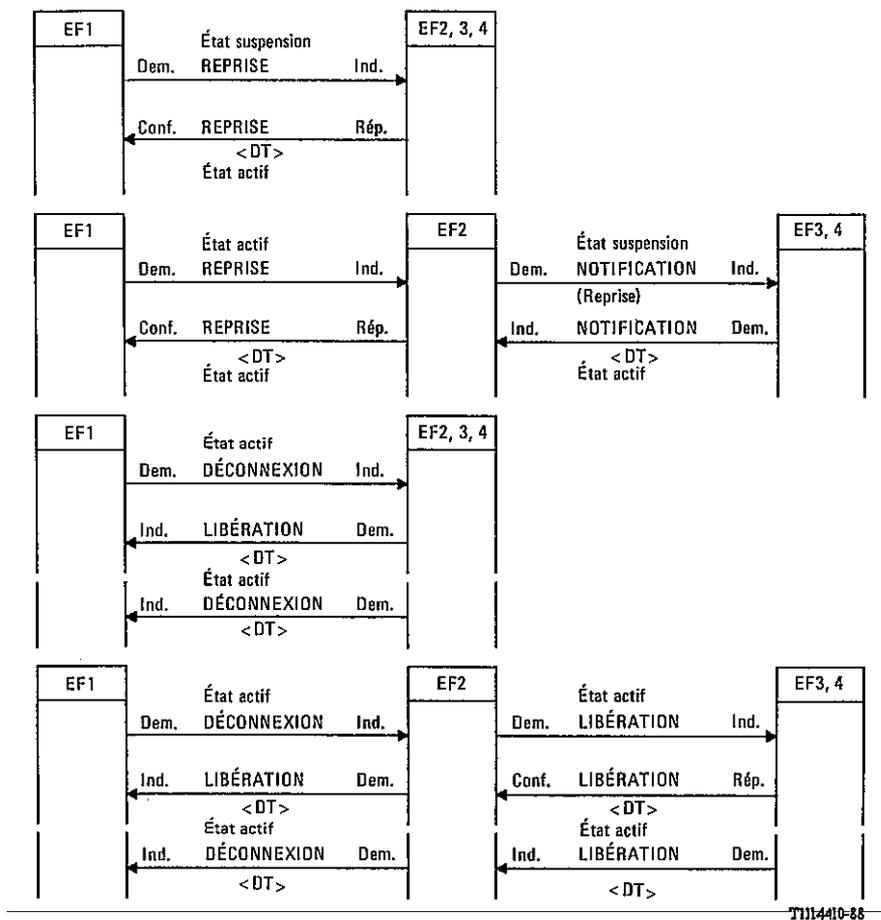
FIGURE 2-6/Q.86 (feuille 1 sur 3)  
**Information de taxation – Diagramme des fonctions et des flux d'informations**  
**Transmission des données de taxation pendant la communication**



DT Données de taxation

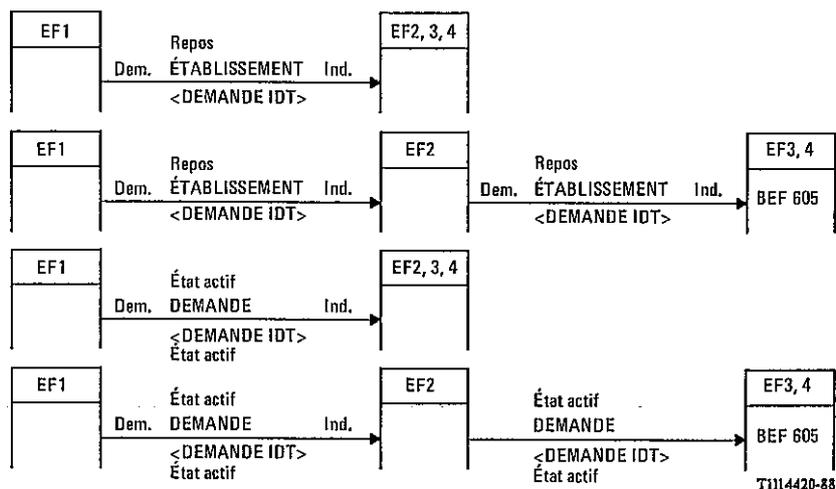
*Remarque* — En pareil cas, toute l'information nécessaire pour calculer la taxe doit être incluse dans la demande au centre de taxation.

FIGURE 2-6/Q.86 (feuille 2 sur 3)  
**Information de taxation – Diagramme des fonctions et des flux d'informations**  
**Transmission des données de taxation pendant la communication**



T1114410-88

FIGURE 2-6/Q.86 (feuille 3 sur 3)  
 Information de taxation – Diagramme des fonctions et des flux d'informations  
 Transmission des données de taxation pendant la communication

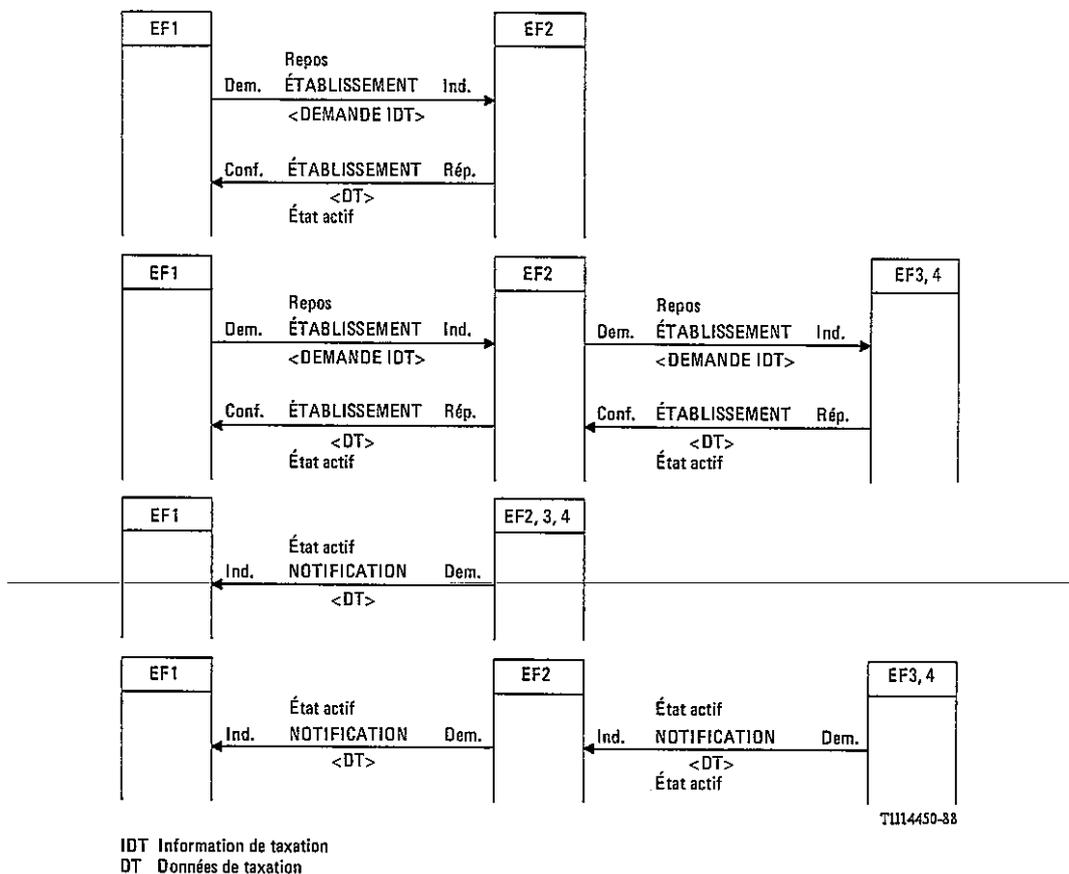


T1114420-88

IDT Information de taxation

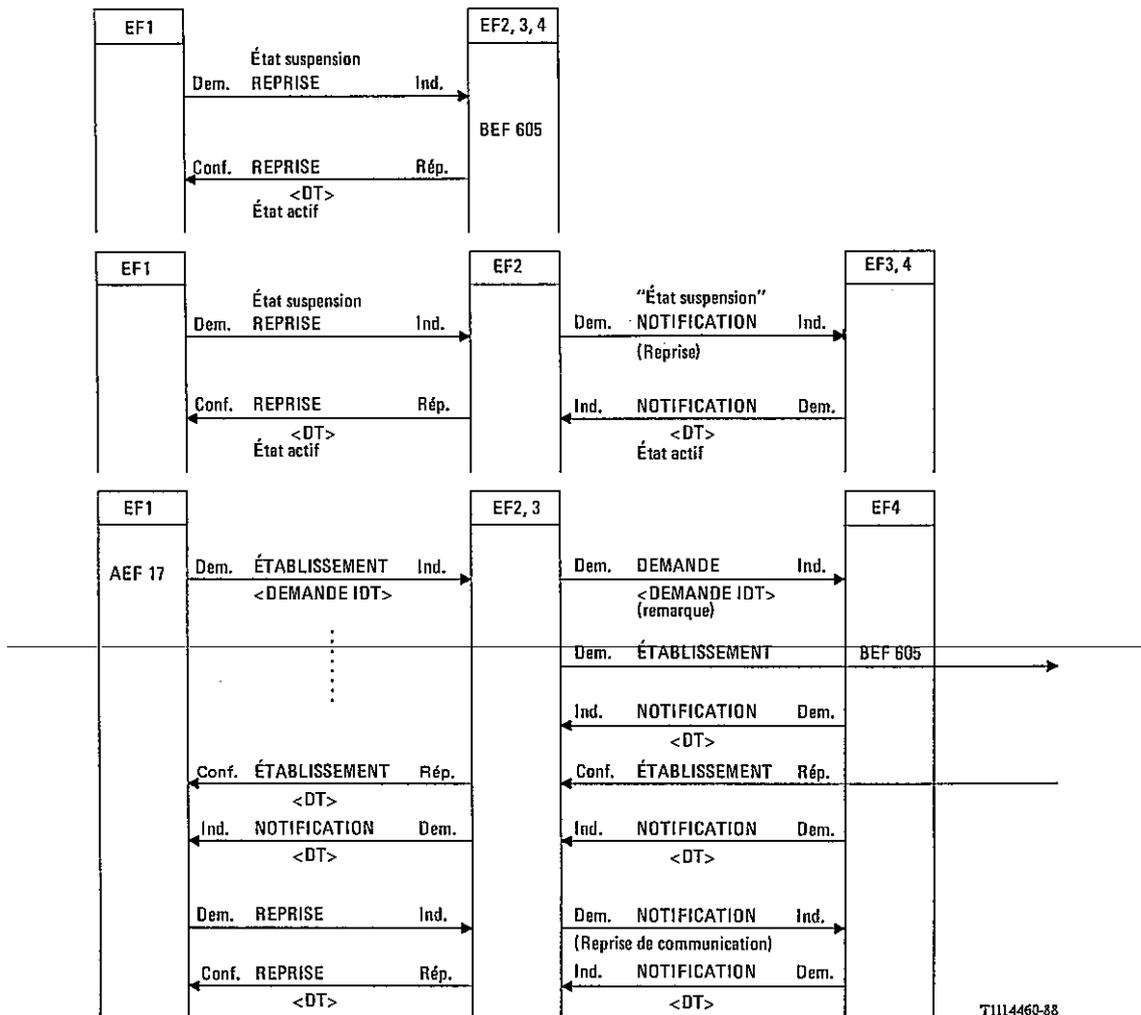
FIGURE 2-7/Q.86  
 Information de taxation – Diagramme des fonctions et des flux d'informations  
 Demande de données de taxation progressives ou cumulatives  
 pendant la communication

2.4.3 Diagrammes de flux d'information pour les données de taux de taxation



Remarque – La <DEMANDE IDT> n'est pas nécessaire dans les cas où ce service fait l'objet d'un abonnement pour toutes les communications.

FIGURE 2-8/Q.86 (feuille 1 sur 3)  
 Information de taxation – Diagramme des fonctions et des flux d'informations  
 Demande et réception de l'information de taxation concernant  
 le taux de taxation

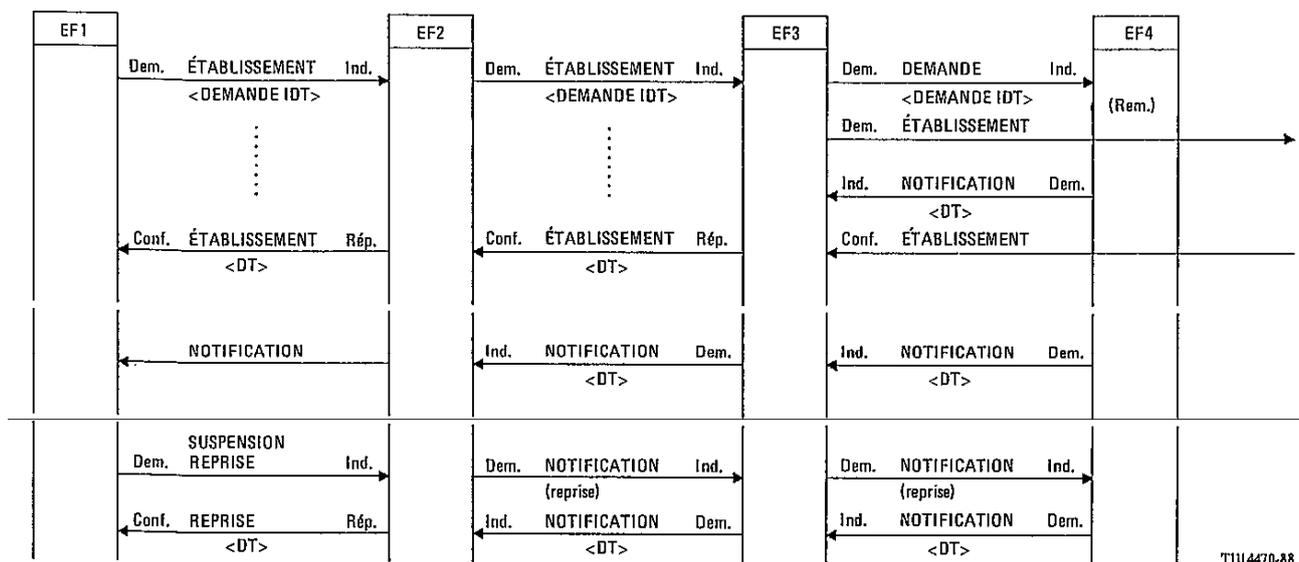


T1114460-38

IDT Information de taxation  
DT Données de taxation

*Remarque* — En pareil cas, toute l'information nécessaire pour calculer la taxation doit être incluse dans la demande au centre de taxation.

FIGURE 2-8/Q.86 (feuillet 2 sur 3)  
Information de taxation – Diagramme des fonctions et des flux d'informations  
Demande et réception de l'information de taxation concernant  
le taux de taxation



Remarque — En pareil cas, toute l'information nécessaire pour calculer la taxation doit être incluse dans la demande au centre de taxation.

FIGURE 2-8/Q.86 (feuillet 3 sur 3)  
 Information de taxation – Diagramme des fonctions et des flux d'informations  
 Demande et réception de l'information de taxation concernant  
 le taux de taxation

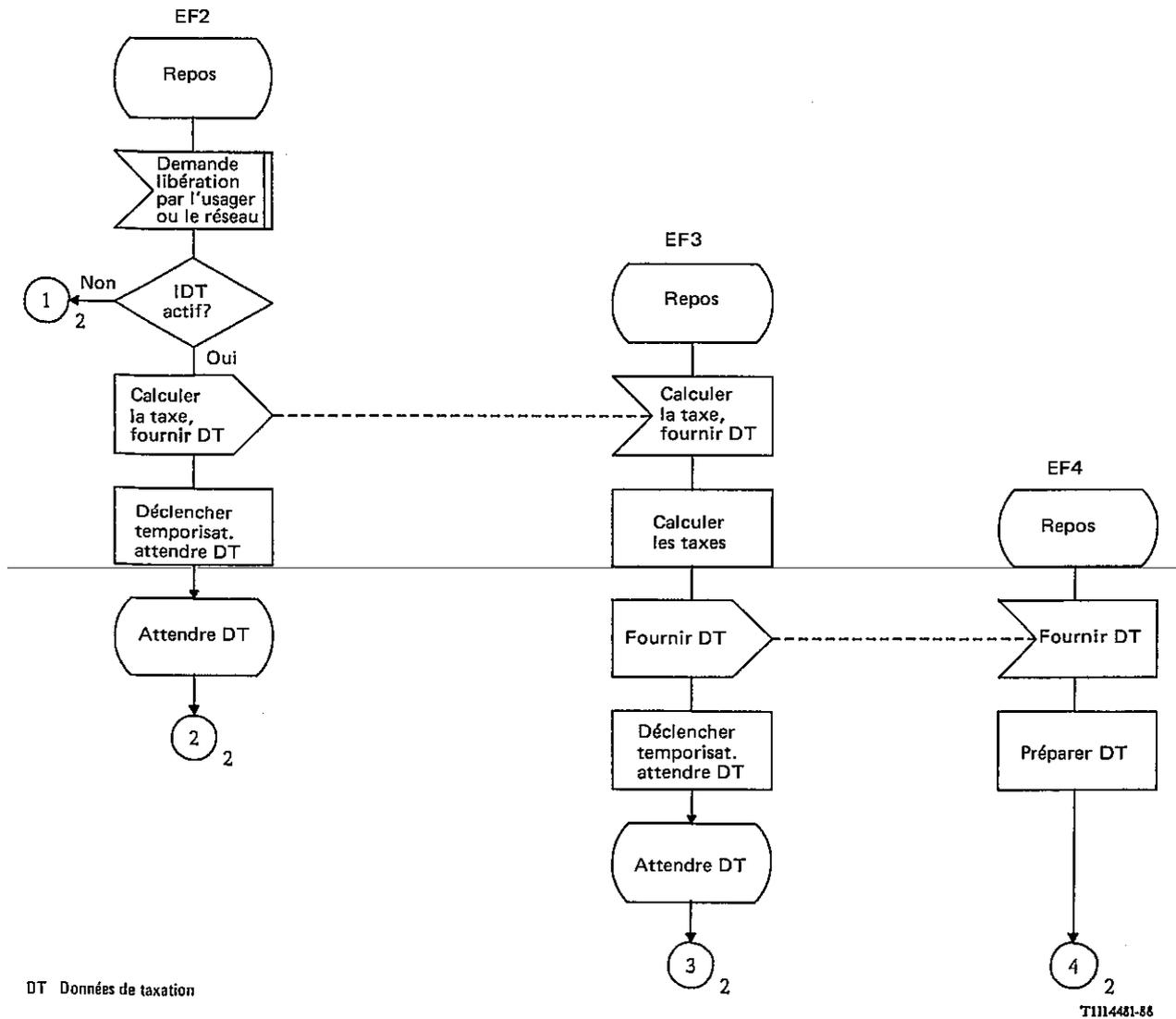


FIGURE 2-9/Q.86 (feuille 1 sur 2)  
**Libération de la communication**

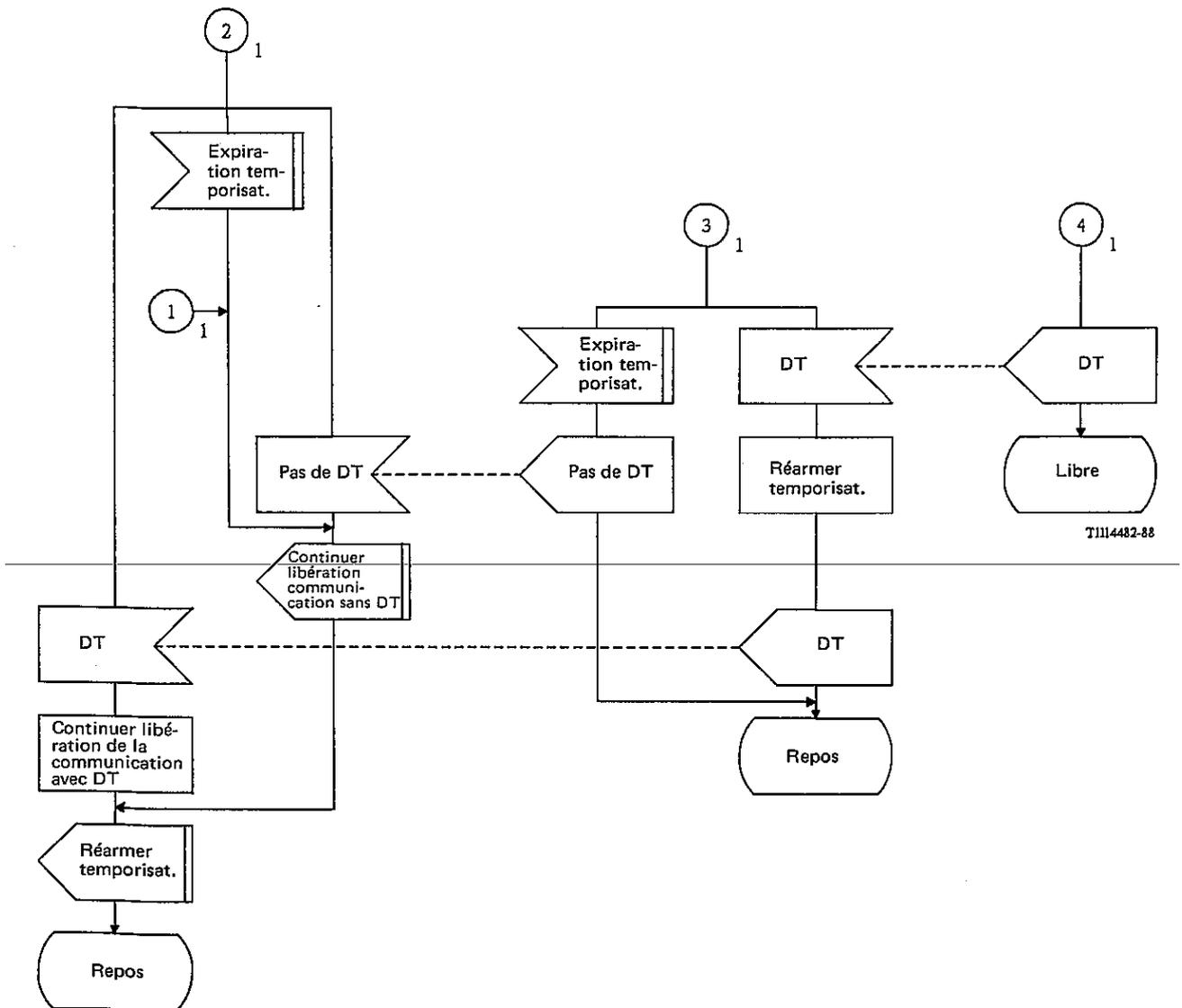


FIGURE 2-9/Q.86 (feuillet 2 sur 2)  
**Libération de la communication**

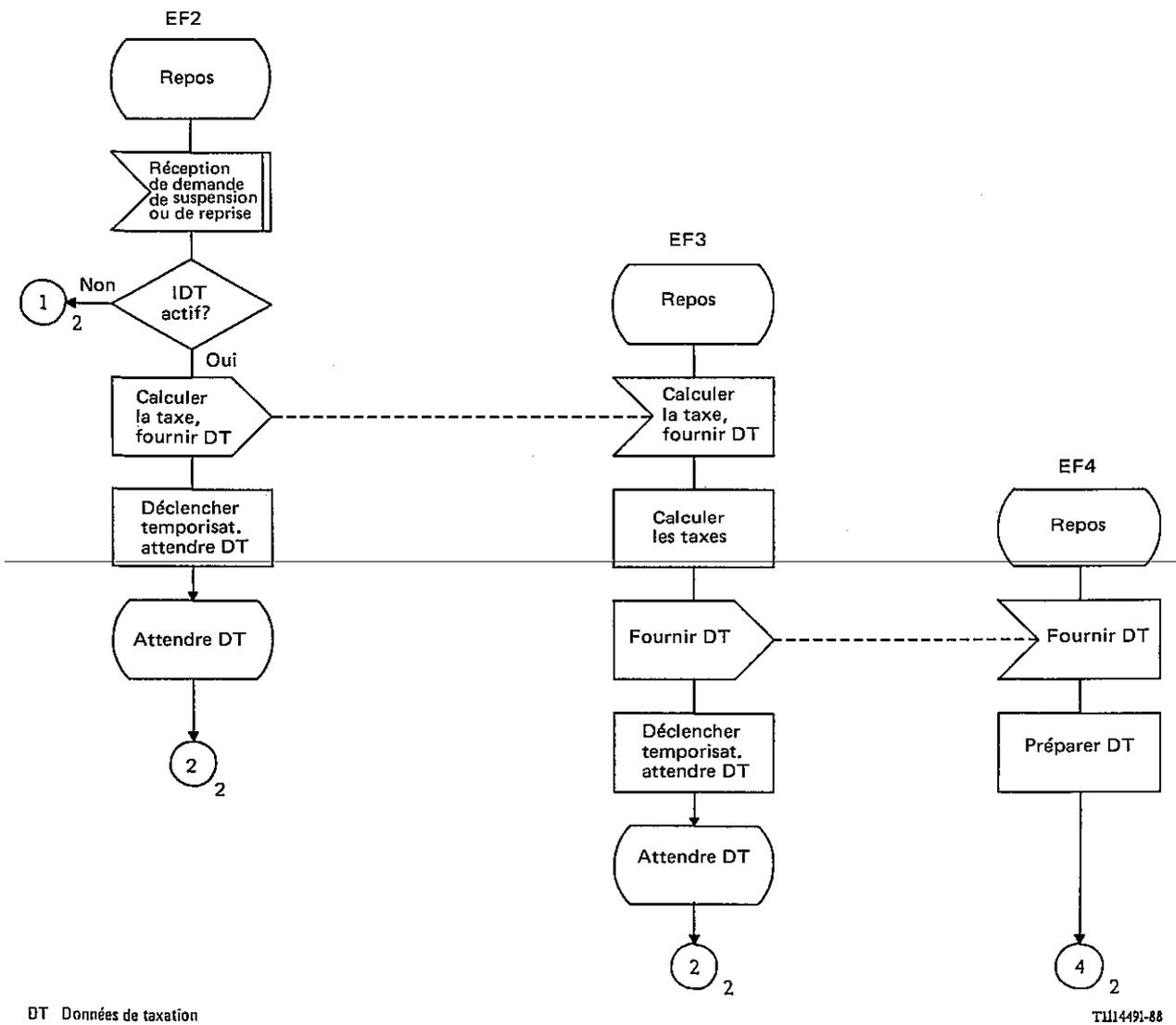
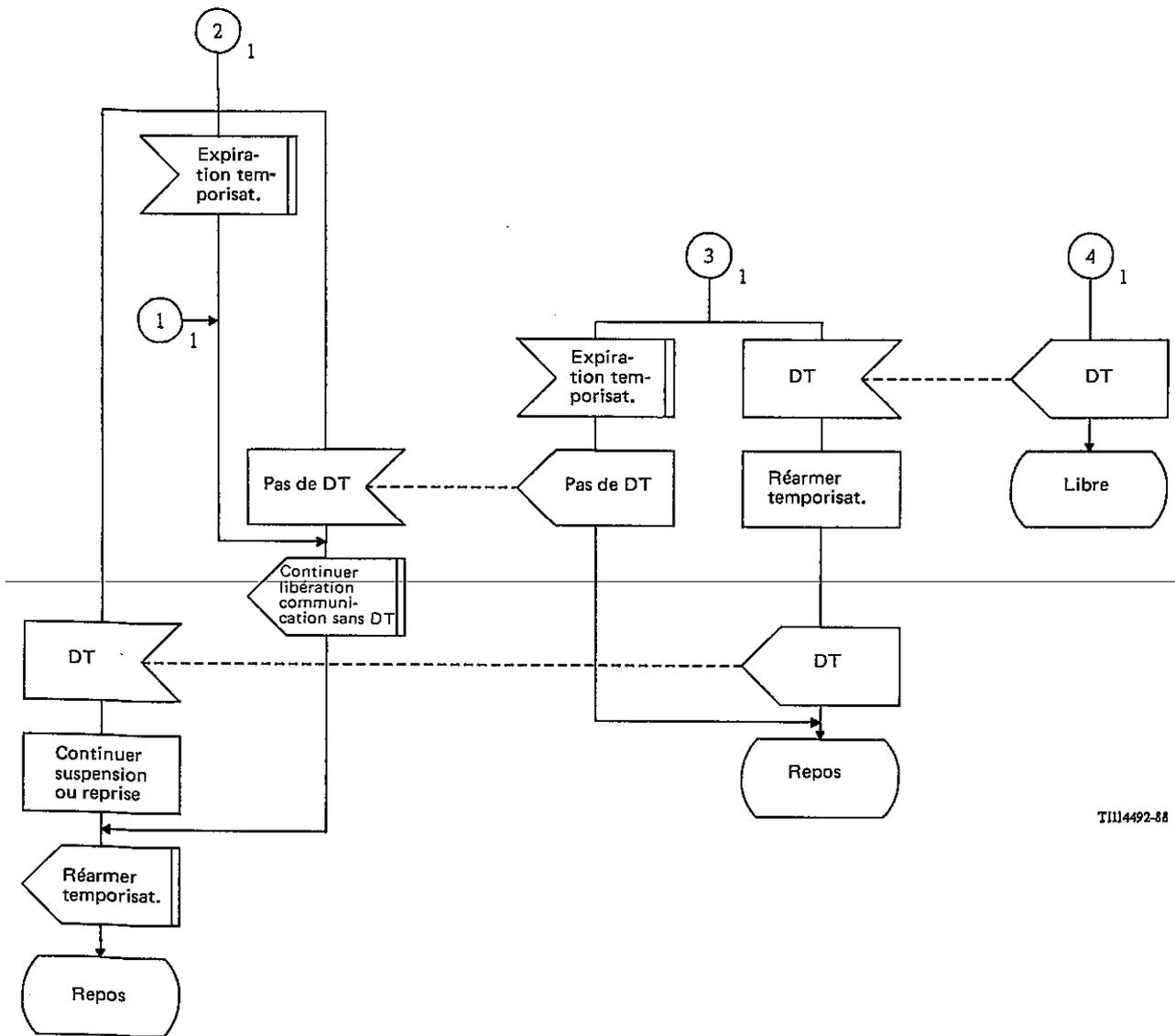
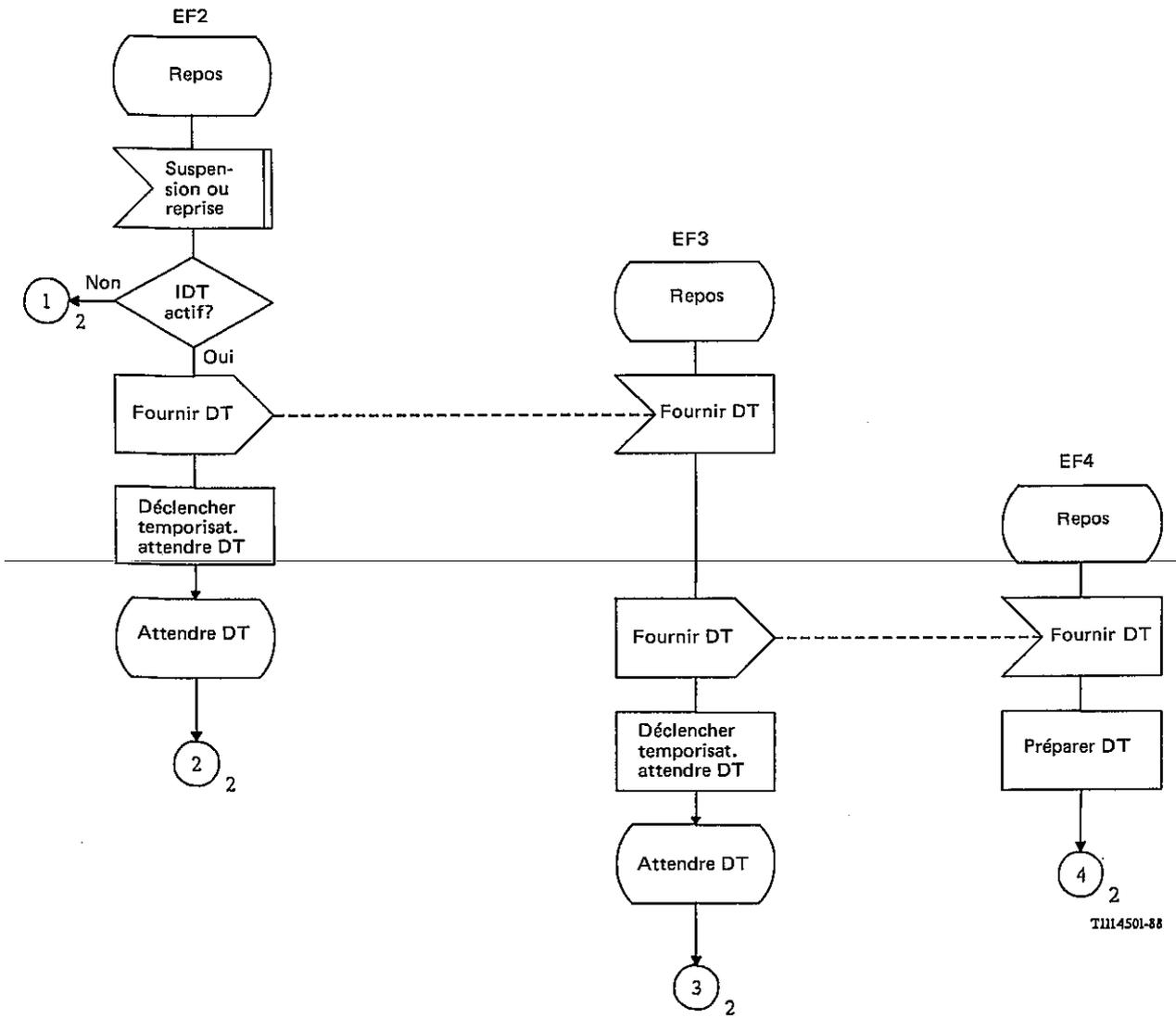


FIGURE 2-10/Q.86 (feuillet 1 sur 2)  
**Suspension/reprise de communication**



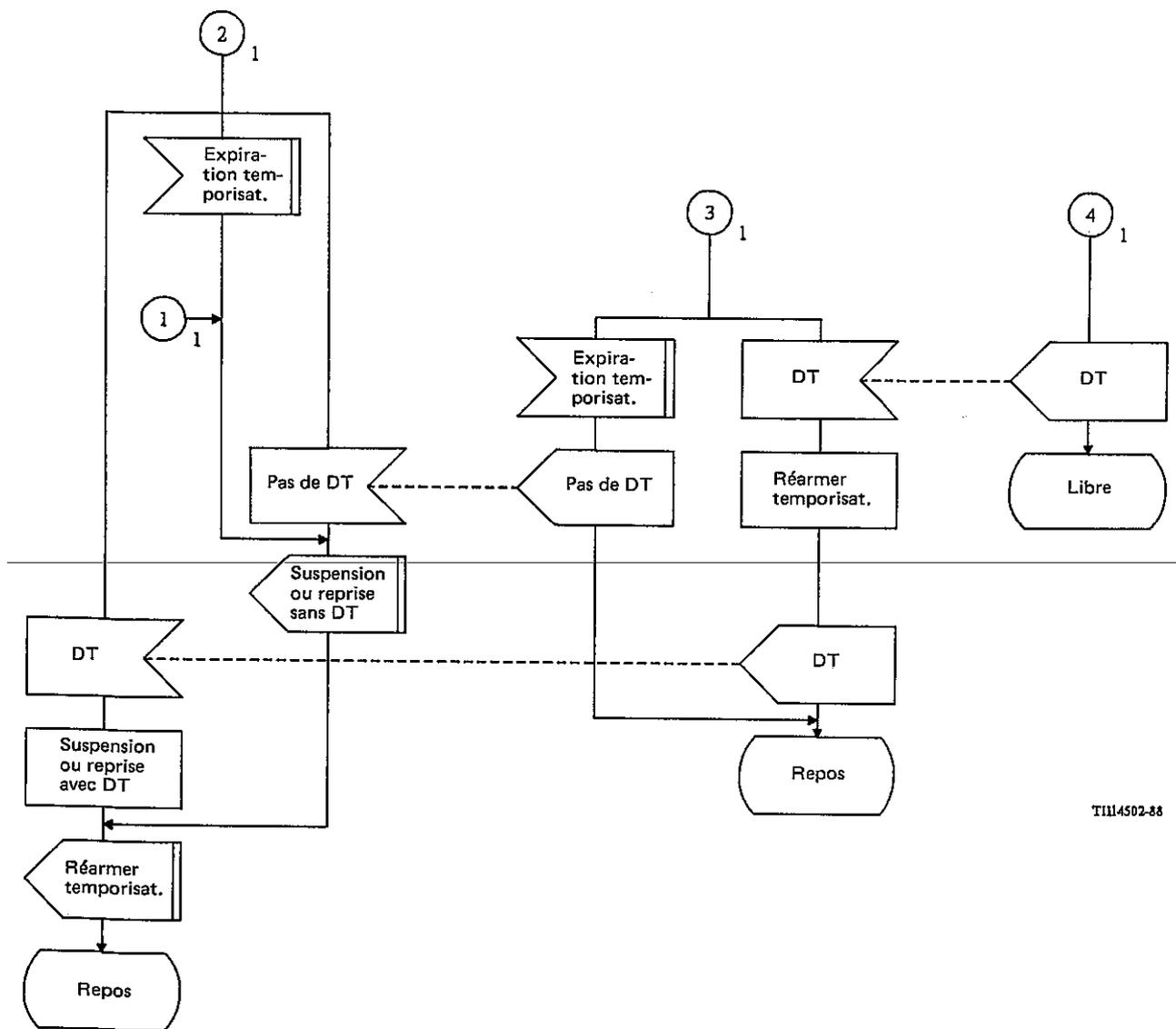
TIII4492-88

FIGURE 2-10/Q.86 (feuillet 2 sur 2)  
**Suspension/reprise de communication**



T1114501-88

FIGURE 2-11/Q.86 (feuillet 1 sur 2)  
**Etablissement de la communication**



TII14502-88

FIGURE 2-11/Q.86 (feuillet 2 sur 2)  
**Etablissement de la communication**

2.6 *Actions des entités fonctionnelles*

2.6.1 *Actions des entités fonctionnelles pour EF2*

- demander les données de taxation à EF3/EF2;
- envoyer les données de taxation à EF1.

2.6.2 *Actions des entités fonctionnelles pour EF3*

- commander les fonctions de taxation;
- demander les données de taxation à EF4;
- envoyer les données de taxation à EF2.

2.6.3 *Actions des entités fonctionnelles pour EF4*

- fournir les données de taxation.

2.7 *Lien entre entités fonctionnelles et emplacements physiques*

**TABLEAU 2-1/Q.86**

Entité fonctionnelle Scénario	EF1 = EDT	EF2 = 1.TA	EF3 = ETA	EF4 = BET
Données de taxation fournies par le central local	ET	EL		
	TNA			
Données de taxation fournies par un centre de transit	ET	EL	CT	
	TNA			
Données de taxation fournies par un centre de taxation via le central local	ET	EL		Centre de taxation
	TNA			
Données de taxation fournies par un centre de taxation via un centre de transit	ET	EL	CT	Centre de taxation
	TNA			



## SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
<b>Série Q</b>	<b>Commutation et signalisation</b>
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects informatiques généraux des systèmes de télécommunication